

SICTOM de la zone de Dole : fonctionnement et enjeux

Une collectivité en lien avec plusieurs acteurs

Le SICTOM de la zone de Dole est composé de 4 adhérents : le Grand Dole, La Plaine Jurassienne, le Val d'Amour et Jura Nord. Il assure la gestion du service public de collecte afin de valoriser les déchets ménagers et assimilés.

Le SICTOM de la zone de Dole est lui-même adhérent au SYDOM (syndicat de traitement des déchets du Jura), à qui il confie le traitement des déchets collectés (incinération, tri et enfouissement).



Pourquoi trier ses déchets ?

Le tarif de l'incinération (bacs gris) augmente fortement depuis plusieurs années, notamment à cause de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

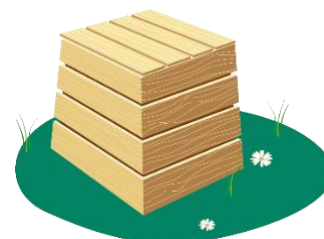
Le tri coûte 80% moins cher que l'incinération, il est donc indispensable que tous les emballages soient dans le bac de tri, afin de maîtriser au mieux l'évolution du coût de gestion des déchets et permettre la revalorisation et la réutilisation de matières premières.



Vous triez plus et votre bac recyclable devient trop petit ? Contactez le SICTOM de la zone de Dole : la maintenance et le changement sont gratuits. Tél : 03.84.82.56.19 (du lundi au vendredi : 8h – 12h et 13h – 17h) ou via les formulaires sur le site web du SICTOM.

Et, pour vos biodéchets (restes alimentaires, le SICTOM de la zone de Dole met à disposition des composteurs, pour 20€ (subventionné à hauteur de 80%). Si vous ne disposez pas encore d'un composteur, vous pouvez venir en récupérer un directement sur place, au 22 allée du Bois, à Brevans.

Le tri est également indispensable dans les déchèteries pour limiter le recours à l'enfouissement (benne tout venant), dont le tarif continuera à augmenter fortement dans les années à venir, car également soumis à la TGAP (cf ci-dessus). Il est donc essentiel de suivre les consignes de tri délivrées par les gardiens de déchèteries, afin que les déchets déposés soient affectés à la bonne benne, afin d'être revalorisés.



DÉCHETTERIES